Forêt communale de Belvédère

Référence externe
other 47

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
12-05-2020 00:00:00

Région administrative
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pourcentage de financement
0%

Statut
QUALIFIÉ

Total des crédits potentiels
80

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
20-10-2026 11:05:49

Type
Projet individuel

Créé le
12-05-2020 00:00:00

Description succincte
La tempête de mars 2015 a détruit 7 ha de forêt communale de Belvédère. Actuellement la régénération est inexistante et le site marqué toujours très visible. Le projet vise à replanter sur la zone un hectare de boisement par ilots, avec 330 plants de Sapin pectiné, 220 de mélèze, 220 de Feuillus divers autochtones et 330 plants de sapin de Céphalonie. La plantation a lieu sur des terrains en très forte de pentes nécessitant l'intervention d'une pelle araignée, soit un cout total de la plantation de 31950€. La subvention de la région "aide à la sylviculture" est plafonnée à 6000 €/ha. Il resterait 23 000 € à la charge de la commune qu'elle n'est pas en mesure de supporter.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	46
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	63
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	62
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	14

Liste des essences

Essence
Sapin pectiné
Mélèze
Essences diverses
Cèdre

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	80